

Pour une agglomération 100% cyclable

Le congrès du Club des Villes Cyclables qui s'est déroulé à Lyon en octobre dernier a mobilisé les acteurs du vélo et confirmé qu'une agglomération innovante comme la nôtre doit développer aujourd'hui une politique forte de déplacements doux, pour répondre aux changements culturels. La 3^e phase de Velo'V porte à 4 000 la flotte des vélos rouges et le trafic cycliste qui a plus que doublé entre 1995 et 2006, triplant même sur Lyon et Villeurbanne, indique un changement d'habitude qui n'est pas prêt de cesser. Par contre, le réseau cyclable a du mal à suivre le rythme soutenu imposé par ce succès populaire : seulement 51 km d'aménagements ont été réalisés dans l'agglomération sous ce mandat. Dommage que les doubles sens cyclables proposés par les élus verts et soutenus par des associations (piétons inclus) et des conseils de quartier n'aient connu qu'un développement parcimonieux. Nous souhaitons au prochain mandat une progression forte de ces aménagements facteurs de sécurité. Comme garer son vélo chez soi reste un problème, nous proposons aussi des garages à vélos privés dans les immeubles, et la création de parkings publics dédiés aux cyclistes. En matière de sécurité, n'oublions pas que l'augmentation du nombre de cyclistes est porteuse de reconnaissance et donc de sécurité. Certes, entre 2005 et 2006, les accidents de vélo ont augmenté de 6% alors que le trafic augmentait de 80. Sur ce sujet, nous demandons une communication globale. Que la ville redevienne sûre, apaisée, et conviviale, afin de permettre à tous de circuler à vélo ! ■

Groupe des **élus verts au Grand Lyon**
Tél. 04 26 99 38 89
groupeverts@grandlyon.org

Un Grand Stade pour l'agglomération lyonnaise

Prenons le dossier dans l'ordre

Le 15 Octobre dernier, le Conseil de Communauté a débattu du projet de Grand Stade à Décines dans le cadre de la concertation précédant la révision du PLU.

Lors du lancement de cette procédure en juillet dernier, les réserves exprimées par l'ensemble des groupes politiques n'ont eu comme écho que l'absence de réponses crédibles aux problèmes évoqués.

Nous souhaitons réaffirmer la nécessité d'un grand équipement d'agglomération de rayonnement européen et nous approuverons sa réalisation lorsque la faisabilité sera démontrée.

Jusqu'au mois de Juillet, toutes les informations nous arrivaient par la presse car une fois encore le Président du Grand Lyon décidait seul.

Maintenant, il convient de rendre le projet réalisable et les difficultés commencent. Car si le projet lui-même est à financement privé, il faut l'implanter dans un site urbain et le desservir. Il faut d'abord réviser le PLU afin de rendre les

terrains constructibles pour ce genre d'équipement sportif. Il faut parallèlement prévoir l'acheminement de 60.000 spectateurs par divers modes de transport (transports en commun, voitures) et enfin prévoir des parkings et des voiries suffisantes.

Or le Grand LYON sera le seul à financer ces infrastructures.

Dans quels délais ?

De quel montant est la facture ?? 200, 300 400 millions d'euros ??

Pour l'instant nous n'avons pas de réponse précise.

Mais surtout et c'est le point essentiel, personne ne peut nous démontrer la coïncidence de la réalisation du stade et des infrastructures de desserte ...

Nous déplorons à nouveau la gouvernance de ce dossier menée dans la plus grande improvisation et mettant en péril le projet du stade lui-même !!!

Groupe **UMP Grand LYON**

Justice sociale et financière

Au cours de ce mandat 2001-2008, de nombreux dossiers ont été examinés. Les dossiers du Grand Lyon intéressent à la fois directement la proximité communale et d'arrondissement de Lyon et jusqu'aux grands dossiers d'intérêt intercommunal. Alors qu'il existait beaucoup de déséquilibres dans la prise en compte de la diversité des communes – notamment des communes désavantagées sociologiquement –, un effort a été fourni pour plus de justice sociale. Certes, la grille de répartition des moyens financiers aux communes, discutée et adoptée, ne donne sans doute pas complètement satisfaction pour certaines communes. Il conviendrait qu'un examen – pas seulement comptable – soit entrepris pour une meilleure efficacité intercommunale, considérant que l'évaluation de la notion d'intérêt commun de tel ou tel dossier n'est jamais simple.

Si les élus communistes & intervention citoyenne se sont efforcés d'être positifs dans leurs votes et dans l'exercice de leurs responsabilités dans différents organismes, ils n'en gardent pas moins une distance critique pour, dans la mesure du possible et de leur influence, faire évoluer encore plus la notion d'intérêt commun – notamment dans les domaines du transport collectif et du mode doux, du traitement et du prix de l'eau, du logement social, du développement économique et d'autres dossiers importants pour l'équipement de l'agglomération et de l'aire urbaine de Lyon.

Le souci principal du groupe communiste & citoyen concerne l'enveloppe globale dont dispose le Grand Lyon. Alors que les communes apportent une contribution financière essentielle, une certaine autonomie financière de la Communauté urbaine ne devrait pas aboutir à des charges fiscales supplémentaires en regard du désengagement de l'État.

L'action pour des moyens financiers aux collectivités locales – dont les communautés urbaines – reste plus que jamais d'actualité. ■

Groupe **Communiste & intervention citoyenne**
Tél. 04 26 99 38 79
groupecommuniste@grandlyon.org

Groupe **PS**
(texte non communiqué)

Ça coule de source

L'eau en bouteille pose de graves problèmes écologiques. Alors que plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, l'eau en bouteille, et son image de pureté, est la boisson qui connaît la plus forte croissance. Depuis 1999, sa consommation mondiale a doublé.

Mais rien n'est pur. L'impact environnemental de l'eau en bouteille débute par le tarissement des sources. A la dépense énergétique due au pompage, à la mise en bouteille, à l'emballage, au transport, s'ajoutent ensuite les millions de tonnes de plastique, dérivé du pétrole, nécessaires à la fabrication des bouteilles. Au final, l'eau en bouteille coûte plus cher que l'essence.

A l'inverse, le système de distribution de l'eau du robinet est plus économe. Un litre d'eau potable du Grand Lyon, d'excellente qualité, coûte près de 40 fois moins que l'eau en bouteille la moins chère. Cela ne produit pas de déchets alors que la bouteille d'eau vide, bien que recyclable, finit souvent dans un incinérateur. Le Grand Lyon gère l'eau, mais aussi les déchets. Nous avons adopté (déc.06) le Cadre stratégique de la politique de gestion des déchets. Un des objectifs est de limiter le volume des déchets par des actions de réduction... à la source. ■

Groupe **GAEC (gauche alternative, écologique, citoyenne)**
Tél. 04 26 99 38 83
email : groupegac@grandlyon.org



ANGE OU DÉMON, QUEL « VÉLOVEUR » ÊTES-VOUS ?

1. Face à un feu de circulation qui voit rouge, **que faites-vous ?**
2. Quelle est la meilleure façon de rouler **à plusieurs en vélo'v ?**
3. Si vous avez trop bu, **rentrez-vous en vélo'v ?**
4. C'est normal de **rouler sur les trottoirs ?**
5. Le vélo'v que vous venez de louer est défectueux, **vous...**

Alors, vous êtes plutôt du genre ligne de conduite irréprochable ou bien vie en roue libre ? Dans tous les cas, pour votre sécurité, celle des autres et pour la pérennité du service vélo'v, n'oubliez jamais que la meilleure « vélo'v attitude », c'est le respect du code de la route et du matériel mis à votre disposition !

RÉPONSES
[1] Vous vous arrêtez illico et attendez sagement que le feu passe au vert. [2] En file indienne pour ne pas gêner la circulation. [3] Non ! Comme pour un automobiliste, le taux d'alcoolémie d'un cycliste ne doit pas dépasser 0,5 g. [4] Absolument pas, c'est interdit et cela peut être dangereux pour les piétons. [5] ... le reposez et vous signalez l'anomalie à la borne avant d'en prendre un autre !

